ABALONE TT CHATEAUBRIANT
SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE
AU CAPITAL DE 121000 EUROS
SIEGE SOCIAL : 10 RUE D'ANCENIS - BÂT A
44110 CHATEAUBRIANT
810926816 RCS NANTES
Ci-dessous désignée « la Société »

AFFECATION DU RESULTAT PROPOSEE A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 6 juin 2025

TROISIÈME RÉSOLUTION
AFFECTATION DU RÉSULTAT

Après avoir pris connaissance, pour l'exercice clos le 31 décembre 2024 :

- Du résultat bénéficiaire d'un montant de 97 932,05 euro(s),
- Du poste « "Autres réserves" » de l'exercice précédent d'un montant de 270 452,90 euro(s)
- De la réserve légale d'un montant de 12100,00 euro(s)

Suite à ces dotations, l'assemblée générale constate que le bénéfice distribuable s'élève à un montant de 368 384,95 euro(s) qu'elle décide d'affecter comme suit :

- Au poste « *Autres réserves* » la somme de 68304,95 euro(s)
- A titre de dividendes la somme de 300080,00 euro(s)
 Le dividende à distribuer au titre de l'exercice est donc de 24,80 *euro(s) par action.*
 Ce dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

DISTRIBUTIONS ANTERIEURES
Par ailleurs, l'assemblée générale prend acte, conformément aux dispositions de l'article 243 bis du code général des impôts, qu'il a été procédé aux distributions de dividendes suivantes au cours des trois derniers exercices :

Exercice clos le	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement
	Dividendes	Autres revenus distribués	
31.12.2023			170 005,00 €
31.12.2022			Néant
31.12.2021			200 013,00 €

ABALONE TT CHATEAUBRIANT
SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE
AU CAPITAL DE 121000 EUROS
SIEGE SOCIAL : 10 RUE D'ANCENIS - BÂT A
44110 CHATEAUBRIANT
810926816 RCS NANTES
Ci-dessous désignée « la Société »

AFFECATION DU RESULTAT ADOPTEE A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 6 juin 2025

TROISIÈME RÉSOLUTION
AFFECTATION DU RÉSULTAT

Après avoir pris connaissance, pour l'exercice clos le 31 décembre 2024 :

- Du résultat bénéficiaire d'un montant de 97 932,05 euro(s),
- Du poste « "Autres réserves" » de l'exercice précédent d'un montant de 270 452,90 euro(s)
- De la réserve légale d'un montant de 12100,00 euro(s)

Suite à ces dotations, l'assemblée générale constate que le bénéfice distribuable s'élève à un montant de 368 384,95 euro(s) qu'elle décide d'affecter comme suit :

- Au poste « *Autres réserves* » la somme de 68304,95 euro(s)
- A titre de dividendes la somme de 300080,00 euro(s)
 Le dividende à distribuer au titre de l'exercice est donc de 24,80 *euro(s) par action.*
 Ce dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

DISTRIBUTIONS ANTERIEURES
Par ailleurs, l'assemblée générale prend acte, conformément aux dispositions de l'article 243 bis du code général des impôts, qu'il a été procédé aux distributions de dividendes suivantes au cours des trois derniers exercices :

Exercice clos le	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement
	Dividendes	Autres revenus distribués	
31.12.2023			170 005,00 €
31.12.2022			Néant
31.12.2021			200 013,00 €

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
Le Président.



SAS ABALONE TT CHATEAUBRIANT

10 RUE D ANCENIS

44110 CHATEAUBRIANT

Dossier financier de l'exercice en Euros
Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

Certifié conforme

Nadege LIGNON

Signature numérique de Nadege LIGNON
Date : 2025.11.17 09:24:42 +01'00'

BILAN ACTIF

	ACTIF	Exercice N 31/12/2024 12			Exercice N-1 31/12/2023 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	**Immobilisations incorporelles**						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	11 237.77	11 237.77				
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	90 407.91	81 970.57	8 437.34	15 663.71	-7 226.37	-46.13
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts	1 247.00		1 247.00	9 048.00	-7 801.00	-86.22
	Autres immobilisations financières	5 650.00		5 650.00	5 650.00		
	Total II	108 542.68	93 208.34	15 334.34	30 361.71	-15 027.37	-49.49
ACTIF CIRCULANT	**Stocks et en cours**						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	280 571.12	6 792.57	273 778.55	957 588.21	-683 809.66	-71.41
	Autres créances	600 048.82		600 048.82	639 144.58	-39 095.76	-6.12
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités						
Comptes de Régularisation	Charges constatées d'avance (3)	7 593.18		7 593.18	10 813.33	-3 220.15	-29.78
	Total III	888 213.12	6 792.57	881 420.55	1 607 546.12	-726 125.57	-45.17
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	996 755.80	100 000.91	896 754.89	1 637 907.83	-741 152.94	-45.25

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an 6 897.00
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

	PASSIF	Exercice N 31/12/2024 12	Exercice N-1 31/12/2023 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 121 000)	121 000.00	121 000.00		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport				
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	12 100.00	12 100.00		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	270 452.90	269 531.57	921.33	0.34
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	97 932.05	170 926.33	-72 994.28	-42.71
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	501 484.95	573 557.90	-72 072.95	-12.57
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (1)	**Dettes financières**				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants	20 428.45	7 041.30	13 387.15	190.12
	Emprunts et dettes financières diverses				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	72 245.85	186 370.78	-114 124.93	-61.24
	Dettes fiscales et sociales	297 915.29	862 784.37	-564 869.08	-65.47
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	4 680.35	8 153.48	-3 473.13	-42.60
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	395 269.94	1 064 349.93	-669 079.99	-62.86
	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	896 754.89	1 637 907.83	-741 152.94	-45.25
	(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	395 269.94	1 064 349.93		

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2024 12			Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total	31/12/2023 12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services	2 468 052.60		2 468 052.60	5 579 828.90	-3 111 776.30	-55.77
Chiffre d'affaires NET	2 468 052.60		2 468 052.60	5 579 828.90	-3 111 776.30	-55.77
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation				5 333.36	-5 333.36	-100.00
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			44 968.95	75 893.30	-30 924.35	-40.75
Autres produits			3 648.28	1 342.31	2 305.97	171.79
Total des Produits d'exploitation (I)			2 516 669.83	5 662 397.87	-3 145 728.04	-55.55
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			332 364.30	688 691.23	-356 326.93	-51.74
Impôts, taxes et versements assimilés			61 968.97	145 985.53	-84 016.56	-57.55
Salaires et traitements			1 621 899.26	3 736 686.61	-2 114 787.35	-56.60
Charges sociales			372 798.24	803 538.10	-430 739.86	-53.61
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			8 208.40	10 217.50	-2 009.10	-19.66
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			6 792.57		6 792.57	
Dotations aux provisions						
Autres charges			327.09	16 522.26	-16 195.17	-98.02
Total des Charges d'exploitation (II)			2 404 358.83	5 401 641.23	-2 997 282.40	-55.49
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			112 311.00	260 756.64	-148 445.64	-56.93
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afferentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2024 12	Exercice N-1 31/12/2023 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	17 931.93	18 023.55	-91.62	-0.51
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	17 931.93	18 023.55	-91.62	-0.51
Charges financieres				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	921.88	556.12	365.76	65.77
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	921.88	556.12	365.76	65.77
2. Résultat financier (V-VI)	17 010.05	17 467.43	-457.38	-2.62
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	129 321.05	278 224.07	-148 903.02	-53.52
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		11 755.26	-11 755.26	-100.00
Produits exceptionnels sur opérations en capital		250.00	-250.00	-100.00
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII		12 005.26	-12 005.26	-100.00
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	3 450.00	5 100.00	-1 650.00	-32.35
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII	3 450.00	5 100.00	-1 650.00	-32.35
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	-3 450.00	6 905.26	-10 355.26	-149.96
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	12 997.00	62 353.00	-49 356.00	-79.16
Impôts sur les bénéfices (X)	14 942.00	51 850.00	-36 908.00	-71.18
Total des produits (I+III+V+VII)	2 534 601.76	5 692 426.68	-3 157 824.92	-55.47
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	2 436 669.71	5 521 500.35	-3 084 830.64	-55.87
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	97 932.05	170 926.33	-72 994.28	-42.71

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

SAS ABALONE TT CHATEAUBRIANT

10 RUE D ANCENIS

44110 CHATEAUBRIANT

ANNEXE DU 01/01/2024 AU 31/12/2024

CECOM Experts-comptables
ZA LA CROIX CARREE

50180 AGNEAUX

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 896 754.89 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 2 468 052.60 Euros et dégageant un bénéfice de 97 932.05 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2024 au 31/12/2024.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	11 238		
Installations générales agencements aménagements divers	56 623		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	32 803		982
TOTAL	89 426		982
Prêts, autres immobilisations financières	14 698		
TOTAL	14 698		
TOTAL GENERAL	115 362		982

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			11 238	11 238
Installations générales agencements aménagements divers			56 623	56 623
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			33 785	33 785
TOTAL			90 408	90 408
Prêts, autres immobilisations financières		7 801	6 897	6 897
TOTAL		7 801	6 897	6 897
TOTAL GENERAL		7 801	108 543	108 543

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	11 238			11 238
Installations générales agencements aménagements divers	50 167	3 859		54 026
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	23 595	4 349		27 945
TOTAL	73 762	8 208		81 971
TOTAL GENERAL	85 000	8 208		93 208

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.générales agenc.aménag.divers	3 859				
Matériel de bureau informatique mobilier	4 349				
TOTAL	8 208				
TOTAL GENERAL	8 208				

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients		6 793			6 793
TOTAL		6 793			6 793
TOTAL GENERAL		6 793			6 793
Dont dotations et reprises d'exploitation		6 793			

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Prêts	1 247	1 247	
Autres immobilisations financières	5 650	5 650	
Clients douteux ou litigieux	26 246	26 246	
Autres créances clients	254 325	254 325	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	112	112	
Impôts sur les bénéfices	39 970	39 970	
Taxe sur la valeur ajoutée	9 024	9 024	
Divers état et autres collectivités publiques	6 126	6 126	
Groupe et associés	536 377	536 377	
Débiteurs divers	8 439	8 439	
Charges constatées d'avance	7 593	7 593	
TOTAL	895 110	895 110	
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice	7 801		

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	20 428	20 428		
Fournisseurs et comptes rattachés	72 246	72 246		
Personnel et comptes rattachés	129 288	129 288		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	46 319	46 319		
Taxe sur la valeur ajoutée	95 099	95 099		
Autres impôts taxes et assimilés	27 209	27 209		
Autres dettes	4 680	4 680		
TOTAL	395 270	395 270		

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	10.0000	12 100			12 100

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	3 853
Autres créances	14 565
Total	18 418

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	186
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	12 362
Dettes fiscales et sociales	95 621
Autres dettes	4 680
Total	112 850

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	7 593
Total	7 593

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 4 241 euros, correspondant aux honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes.

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

Engagements donnés

Effets escomptés non échus	12 902
Total (1)	12 902

Engagements reçus

GARANTIE FINANCIERE ATRADIUS	446 387
Total	446 387

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
65 ans	moins d'un an	
60 à 64 ans	1 à 5 ans	
55 à 59 ans	6 à 10 ans	
45 à 54 ans	11 à 20 ans	1 044
35 à 44 ans	21 à 30 ans	52
moins de 35 ans	plus de 30 ans	
Engagement total		1 096

Hypothèses de calculs retenues

- départ à la retraite à l'âge de 64 ans
- turn over : 5%
- taux d'inflation : 2%
- taux d'actualisation : 3.40 %

KPMG SA
5 avenue de Dubna
BP 60260
14209 Hérouville St Clair

Abalone TT Chateaubriant S.A.S.

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2024
Abalone TT Chateaubriant S.A.S.
10 Rue d'Ancenis Bât A 44110 CHATEAUBRIANT

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 143008010101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre.
Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (private company limited by guarantee).

Société anonyme à conseil d'administration
Siège social :
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
Capital social : 5 497 100 €
775 726 417 RCS Nanterre

KPMG SA
5 avenue de Dubna
BP 60260
14209 Hérouville St Clair

Abalone TT Chateaubriant S.A.S.

10 Rue d'Ancenis Bât A 44110 CHATEAUBRIANT

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2024

À l'assemblée générale de la société Abalone TT Chateaubriant S.A.S.,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Abalone TT Chateaubriant S.A.S. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour six exercices dans des petites entreprises. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de cette norme sont indiquées dans la partie "Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 143008010101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre.
Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (private company limited by guarantee).

Société anonyme à conseil d'administration
Siège social :
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
Capital social : 5 497 100 €
775 726 417 RCS Nanterre

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne la valorisation des créances clients.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, au contrôle des documents adressés à l'organe appelé à statuer sur les comptes, conformément à la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour six exercices dans des petites entreprises.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément à la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour six exercices dans des petites entreprises permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément à la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour six exercices dans des petites entreprises, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Hérouville St Clair, le 27 mai 2025

KPMG SA



Julien MASSON

Commissaire aux comptes

(1)

BILAN - ACTIF

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : SAS ABALONE TT CHATEAUBRIANT — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12
Adresse de l'entreprise 10 RUE D ANCENIS 44110 CHATEAUBRIANT — Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 81092681600036 — Néant ☐ *

			Brut 1	Amortissements, provisions 2	Exercice N clos le 31122024 Net 3	N-1 31122023 Net 4
	Capital souscrit non appelé (I)	AA				
ACTIF IMMOBILISÉ* — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
	Frais de développement *	CX		CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	11 238	AG 11 238		
	Fonds commercial (1)	AH		AI		
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
	Constructions	AP		AQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS		
	Autres immobilisations corporelles	AT	90 408	AU 81 971	8 437	15 664
	Immobilisations en cours	AV		AW		
	Avances et acomptes	AX		AY		
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
	Autres participations	CU		CV		
	Créances rattachées à des participations	BB		BC		
	Autres titres immobilisés	BD		BE		
	Prêts	BF	1 247	BG	1 247	9 048
	Autres immobilisations financières*	BH	5 650	BI	5 650	5 650
	TOTAL (II)	BJ	108 543	BK 93 208	15 334	30 362
ACTIF CIRCULANT — STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
	En cours de production de biens	BN		BO		
	En cours de production de services	BP		BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
	Marchandises	BT		BU		
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	280 571	BY 6 793	273 779	957 588
	Autres créances (3)	BZ	600 049	CA	600 049	639 145
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE		
	Disponibilités	CF		CG		
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	7 593	CI	7 593	10 813
	TOTAL (III)	CJ	888 213	CK 6 793	881 421	1 607 546
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	996 756	1A 100 001	896 755	1 637 908

Renvois : (1) Dont droit au bail | (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP 6 897 | (3) Part à plus d'un an : CR

Clause de réserve de propriété :* Immobilisations : | Stocks : | Créances :

Cegid Quadra

(2)

BILAN - PASSIF avant répartition

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : SAS ABALONE TT CHATEAUBRIANT — Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 121 000)	DA	121 000	121 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	12 100	12 100
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	270 453	269 532
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	97 932	170 926
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	501 485	573 558
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	20 428	7 041
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	72 246	186 371
	Dettes fiscales et sociales	DY	297 915	862 784
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	4 680	8 153
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	395 270	1 064 350
	Ecarts de conversion passif * **(V)**	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	896 755	1 637 908

RENVOIS				
(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
(2)	Dont — Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
	Dont — Ecart de réévaluation libre	1D		
	Dont — Réserve de réévaluation (1976)	1E		
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	395 270	1 064 350
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	20 242	6 704

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Quadra

3 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

Désignation de l'entreprise : SAS ABALONE TT CHATEAUBRIANT — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N				Exercice (N-1)
			France	Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB	FC		
	Production vendue biens*	FD		FE	FF		
	Production vendue services*	FG	2 468 053	FH	FI	2 468 053	5 579 829
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	2 468 053	FK	FL	2 468 053	5 579 829
	Production stockée*				FM		
	Production immobilisée*				FN		
	Subventions d'exploitation				FO		5 333
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)				FP	44 969	75 893
	Autres produits (1) (11)				FQ	3 648	1 342
	Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR	2 516 670	5 662 398
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*				FS		
	Variation de stock (marchandises)*				FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*				FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*				FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *				FW	332 364	688 691
	Impôts, taxes et versements assimilés*				FX	61 969	145 986
	Salaires et traitements*				FY	1 621 899	3 736 687
	Charges sociales (10)				FZ	372 798	803 538
	DOTATIONS D'EXPLOITATION Sur immo. - dotations aux amortissements*				GA	8 208	10 218
	DOTATIONS D'EXPLOITATION Sur immo. - dotations aux provisions				GB		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GC	6 793	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD		
	Autres charges (12)				GE	327	16 522
	Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF	2 404 359	5 401 641
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	112 311	260 757
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* **(III)**				GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* **(IV)**				GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL	17 932	18 024
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM		
	Différences positives de change				GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO		
	Total des produits financiers (V)				GP	17 932	18 024
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*				GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR	922	556
	Différences négatives de change				GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT		
	Total des charges financières (VI)				GU	922	556
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	17 010	17 467
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	129 321	278 224

Cegid Quadra

4 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

Désignation de l'entreprise : SAS ABALONE TT CHATEAUBRIANT — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		11 755
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB		250
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD		12 005
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	3 450	5 100
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	3 450	5 100
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(3 450)	6 905
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	**(IX)**	HJ	12 997	62 353
Impôts sur les bénéfices *	**(X)**	HK	14 942	51 850
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	2 534 602	5 692 427
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	2 436 670	5 521 500
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	97 932	170 926

RENVOIS

(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme					HO		
(2) Dont	produits de locations immobilières					HY		
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)					1G		
(3) Dont	- Crédit bail mobilier *					HP		
	- Crédit bail immobilier					HQ		
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)					1H		
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées					1J		
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées					1K		
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)					HX		
(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)					RC		
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)					RD		
(9)	Dont transferts de charges					A1	44 969	75 893
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)	A5				A2		
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)					A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)					A4		
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6		obligatoires	A9			
	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A8		dont cotisations Madelin	A7			
(14)	Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (en application de l'article 39, 1-2°, al.3)					HS		

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)

	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
PENALITES MAJORATIONS	450	
DON	3 000	

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :

	Exercice N	
	Charges antérieures	Produits antérieures

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Quadra

SAS ABALONE TT CHATEAUBRIANT

10 RUE D ANCENIS

44110 CHATEAUBRIANT

ANNEXE DU 01/01/2024 AU 31/12/2024

CECOM Experts-comptables
ZA LA CROIX CARREE

50180 AGNEAUX

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 896 754.89 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 2 468 052.60 Euros et dégageant un bénéfice de 97 932.05 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2024 au 31/12/2024.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	11 238		
Installations générales agencements aménagements divers	56 623		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	32 803		982
TOTAL	89 426		982
Prêts, autres immobilisations financières	14 698		
TOTAL	14 698		
TOTAL GENERAL	115 362		982

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			11 238	11 238
Installations générales agencements aménagements divers			56 623	56 623
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			33 785	33 785
TOTAL			90 408	90 408
Prêts, autres immobilisations financières		7 801	6 897	6 897
TOTAL		7 801	6 897	6 897
TOTAL GENERAL		7 801	108 543	108 543

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	11 238			11 238
Installations générales agencements aménagements divers	50 167	3 859		54 026
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	23 595	4 349		27 945
TOTAL	73 762	8 208		81 971
TOTAL GENERAL	85 000	8 208		93 208

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.générales agenc.aménag.divers	3 859				
Matériel de bureau informatique mobilier	4 349				
TOTAL	8 208				
TOTAL GENERAL	8 208				

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients		6 793			6 793
TOTAL		6 793			6 793
TOTAL GENERAL		6 793			6 793
Dont dotations et reprises d'exploitation		6 793			

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Prêts	1 247	1 247	
Autres immobilisations financières	5 650	5 650	
Clients douteux ou litigieux	26 246	26 246	
Autres créances clients	254 325	254 325	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	112	112	
Impôts sur les bénéfices	39 970	39 970	
Taxe sur la valeur ajoutée	9 024	9 024	
Divers état et autres collectivités publiques	6 126	6 126	
Groupe et associés	536 377	536 377	
Débiteurs divers	8 439	8 439	
Charges constatées d'avance	7 593	7 593	
TOTAL	895 110	895 110	
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice	7 801		

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	20 428	20 428		
Fournisseurs et comptes rattachés	72 246	72 246		
Personnel et comptes rattachés	129 288	129 288		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	46 319	46 319		
Taxe sur la valeur ajoutée	95 099	95 099		
Autres impôts taxes et assimilés	27 209	27 209		
Autres dettes	4 680	4 680		
TOTAL	395 270	395 270		

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	10.0000	12 100			12 100

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	3 853
Autres créances	14 565
Total	18 418

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	186
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	12 362
Dettes fiscales et sociales	95 621
Autres dettes	4 680
Total	112 850

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	7 593
Total	7 593

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 4 241 euros, correspondant aux honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes.

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

Engagements donnés

Effets escomptés non échus	12 902
Total (1)	12 902

Engagements reçus

GARANTIE FINANCIERE ATRADIUS	446 387
Total	446 387

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
65 ans	moins d'un an	
60 à 64 ans	1 à 5 ans	
55 à 59 ans	6 à 10 ans	
45 à 54 ans	11 à 20 ans	1 044
35 à 44 ans	21 à 30 ans	52
moins de 35 ans	plus de 30 ans	
Engagement total		1 096

Hypothèses de calculs retenues

- départ à la retraite à l'âge de 64 ans
- turn over : 5%
- taux d'inflation : 2%
- taux d'actualisation : 3.40 %